

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le Poitevin (de Gâtine) Jacques du Fouilloux, dans un fameux traité de vénerie<sup>1</sup>, se faisait l'écho de la tradition selon laquelle le cerf est le "vray contraire" du serpent :

"Quand il est vieux, decrepit & malade, il s'en va aux fosses & cavernes des Serpens, puis avec les narines souffle & pousse son haleine dedans, en sorte que par la vertu & force d'icelle il contraint le Serpent de sortir dehors : lequel estant sorty, il le tue avec le pié, puis le mange et dévore. Apres il s'en va boire : lors le venin s'espand par tous les conduitz de son corps. Quand il sent le venin, il se met à courir pour s'échauffer. Bient tost apres il commence à se vider & purger, tellement qu'il ne luy demeure rien dedans le corps, sortant par tous les coduiz que Nature luy ha donnez : & par ce moyen se renouvelle & se guarist, faisant mutation de poil" (p. 21).

Le même auteur donnait ailleurs deux recettes à base de certaines parties du cerf, pour guérir les morsures de reptiles :

1. "Prenez la teste d'un cerf (i.e. : son cornage, en termes de vénerie) a l'heure qu'elle est demie revenue & en sang, & la decoupez par petits loppins, & les mettez dedans une grande fiole ou matraz de verre. Apres prenez le iust d'une herbe nommee Croisette, & le iust d'une autre herbe nommee Poyure d'Espagne, autrement appellé Cassis. Puis vous mettez le iust de toutes ces herbes, là, où sera la teste du Cerf decoupee en petis loppins, & lutrez & fermerez bien vostre fiole ou matraz par dessus, laissant reposer toutes vos drogues ensemble l'espace de deux iours. Cela fait, les ferez toutes distiller en un alambic de verre. L'eau qui en sortira, sera merveilleusement bonne contre tous venins, tant de morsures de Serpens, que contre poisons" (p. 20).

2. "La corne de Cerf bruslée & mise en poudre, fait mourir les vers dedans le corps et dehors, & si chasse les Serpens de leurs fosses et cavernes. La presure & caillon d'un ieune Cerf tué dedans le ventre de la Biche, est fort bonne a la morsure des Serpens (pp. 20-21).

Nous avons souligné ailleurs<sup>2</sup> l'usage du gaillet (*Galium* sp.) localement appelé croisette, pour la confection des contrepoisons traditionnels poitevins, et noté qu'en Vienne, cette plante est également associée au cassis, comme dans le procédé indiqué par Du Fouilloux, pour la préparation d'une recette encore en usage de nos jours. La nouveauté est ici l'emploi du cerf, qui semble être un substitut du serpent. Cela paraît logique puisque, selon une légende qui sera commentée plus loin, les cervidés, attirant les serpents hors de leurs repaires, les dévorent afin de provoquer en eux-mêmes une série de transformation (corps qui se vide, changements épidermiques) qui les rapproche des reptiles.

En ce qui concerne nos recettes, on peut également remarquer que l'usage de la corne de cerf pour chasser les serpents était déjà conseillé au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère par Pline l'Ancien : *Cornus*

*ceruini odore serpente fugantur* (Hist. Nat., X, 91). La technique citée par Du Fouilloux et consistant à faire brûler cette corne était également connue de Pline, qui note que "l'odeur que répand en brûlant n'importe laquelle des deux cornes met en fuite les serpents et décèle les épileptiques" (*Accensi autem utrius libeat odore et serpentes fugantur et comitiales morbi deprehenduntur*, id., VIII, 50). La source du naturaliste latin est très probablement *Dioscoride* (II, 52) pour qui "le centre de la corne de cerf, bien lavée, & prise en breverage à la mesure de deux cuillerées, est bonne aux flux de ventre, aux coeliaques, crachements de sang, jaunisse, & aux douleurs de la vescie, mêlée avec le tragacanth. Et arrête les fluxions des lieux secrets des femmes, bûe en quelque liqueur propre à cela (...). Le parfum de corne de cerf cruë fait fuir les serpents"<sup>3</sup>.

Cependant Varron, mort en 116 av. J.C., enregistrait déjà que ses contemporains brûlaient de la corne de cerf autour des poulaillers et des petits élevages pour les préserver des reptiles (*De re rustica*, III, 9), information qu'on retrouvera bien plus tard sous la plume de Lucain (*La Pharsale*, IX)<sup>4</sup>. Plus ancien encore est le témoignage d'Élien (mort vers 170 av. J.C.) selon lequel le cerf force les reptiles à se découvrir en frottant ses bois contre une pierre : l'odeur, insupportable pour le serpent, oblige ce dernier à sortir de son repaire ; cela explique que si l'on gratte de la corne de cerf "et que l'on jette les rognures dans le feu, la fumée qui s'en dégage chasse dans toutes les directions les serpents qui n'en supportent même pas l'odeur" (EPI/N, 9)<sup>5</sup>. Dans son commentaire de Dioscoride, A. Matthioli (1500-1577) écrivait quant à lui que "Le sang des cerfs (...) pris en breverage avec du vin, sert de contrepoison aux coups de traits empoisonnez (...). La corne de cerf, calcinée & prise en breverage avec du miel, fait sortir les verminis du ventre (...). L'os qu'on trouve au cœur des cerfs (...) est singulier contre tous poisons, & venins, tellement qu'on le met aux préservatifs contre la peste"<sup>6</sup>. Le remède à base de faon se trouve aussi chez Pline : "Quant à leur morsure (des serpents), le meilleur remède est la présure d'un faon tué dans le ventre de sa mère" (*contra morsus uero praecipuum remedium ex coagulo inulei matris in utero occisi*, H.N., VIII, 50).? Bien avant Pline, Nicandre (II<sup>e</sup> av. J.C.), repris ensuite par Dioscoride (I<sup>er</sup> s.), affirmait en son temps que "le nerf de cerf, réduit en poudre, et bu en vin, donne secours à ceux qui sont mordus des vipères" (Dioscoride, II, 39). Du reste, les propriétés médicinales des différentes parties du cerf ont été versifiées, dans la "Complainte du Cerf" dédiée à Du Fouilloux, par le conteur poitevin Guillaume Bouchet (1476-1550) ; le cerf, parlant de l'homme qui le pourchasse, s'y lamente :

*Mes larmes, & mon poil, mes cors tousiours croissans  
Luy profitent assez, sans qu'or' avant mes ans  
Mes forces par ses mains me soient du tout ravies :  
Car ma corne guerist autant de maladies  
Que de fois on la voit sur le haut de mon front*

*Renaistre tous les ans, faisant un nouveau tronc,  
 Lon en chasse, bien tost, la douleur qui vironne  
 Dans le cerveau esmeu, & ses esprits estonne :  
 Si estant bien pilée une dragme on en boit  
 Lon en purge l'humeur, & le trop qui croissoit,  
 Aux talons escorchez on fait la peau reprendre,  
 Lon fait mourir les cors qui veulent loing s'estendre.  
 Le mal long & tardif, de l'humeur trop puissant  
 Par ma corne est gueri, rendant le corps poisant.  
 Quand l'humeur froid ou chaud l'un sur l'autre maistrise,  
 Ma force & ma vertu empesche l'entreprise.  
 De la femme on retient l'amarry & les fleurs,  
 Si peu elle se purge, ou trop, seruant aux deux,  
 Guerist le mal des yeux, quand' une obscure nue,  
 Croissant, il veut voiler & veut siller la veüe.  
 La rate lon remet, qui espond par le corps  
 Une iaune poison, appaise les efforts  
 De l'humeur chaut & froid, qui enragément blesse  
 Les tendres nerfs des dents, l'humeur tombant sans cesse,  
 De la froide colique on sent fuir les vents,  
 Allongans les boyaux avec mille tourments.  
 Si quelqu'un s'est bruslé, ma corne mise en poudre  
 Le soulage aussi tost, & sa peau fait resoudre.  
 Elle soulage aussi un homme empoisonné  
 Que l'avare heritier, las ! aura bouconné,  
 Resistant au venin ; dessechant elle tue  
 Tous les vers formillans d'une chair corrompue.  
 (...)*

*Peut estre qu'il pretend trouver dedans mon corps  
 des remedes autant comme dedans mes cors :  
 car usant de ma moelle, on appaise les peines  
 Quand le ventre est pressé de ses plus fortes geines :  
 Et par ma moelle encor, & mon suif sont remis  
 Les membres & les nerfs, quand ils sont refroidis.  
 Soit que mon estomach pour medecine apporte  
 des pierres, empeschans que la femme n'avorte  
 Ou soit que ma nature à un licit de Vénus  
 Eschauffe les maris trop couards é recreus.  
 Ou bien que dans mon cueur un-petit os on treuve  
 Qui engarde trembler ceux qui en font espreuve.<sup>7</sup>*

Or, il se trouve que dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, le médecin arabe Avenzoar (Ibn Zouhr), maître d'Averroès, prescrivait quant à lui une pierre importée des Indes, et qui était considérée comme la larme des cerfs. Avenzoar se faisait en effet l'écho de la fable suivante : "Il y a un cerf qui par le seul souffler de ses narines attire les serpents du profond des cavernes, lesquels il mange, dont il devient si altéré qu'il s'en va chercher les eaux croupissantes des étangs où il se plonge jusqu'au col, sans boire néanmoins par un instinct qu'il a ; car il en mourrait aussitôt : alors il coule de ses yeux une certaine humeur qui s'épaissit peu à peu, qui se congèle, en devenant de la grosseur d'un glanc, laquelle tombée dans l'eau y est recherchée par des hommes, après que le cerf en est sorti"<sup>8</sup>.

Le nom de bézoard (parfois orthographié *bézahar*, *bézaar*, *benzoard* ou encore *beswar*) venant des mots persans qui signifient "protégeant contre le poison" (le terme persan désignant le poison est *zahr*) apparaît pour la première fois dans l'encyclopédie zoologique de l'Égyptien El-Damiri (1349-1405), qui explique que lorsque le cerf est mordu par un serpent, "des larmes colent de ses yeux jusque dans les cavités qui se trouvent sous ses orbites, et qui sont assez grandes pour qu'on puisse y mettre le doigt. Ces larmes se congèlent et deviennent brillantes comme le soleil, état dans lequel elles servent d'antidote contre le poison des serpents, et sont connues sous le nom de pierre *bézoar*". Ce *bézoard* constitua longtemps un fameux alexipharmaque employé contre tous les empoisonnements et morsures venimeuses, et les pauvres le remplaçaient par un "bézoard animal" préparé avec des cœurs et foies de vipères réduits en poudre<sup>9</sup>.

Au XII<sup>e</sup> siècle, sainte Hildegarde de Bingen, abbesse bénédictine de Disibondenberg, raconte dans sa *Physica* comment le cerf, "lorsqu'il sent que ses rameaux de ses andouillers ne poussent plus, sait que c'est pour lui le début de la langueur et du dessèchement. Il s'avance alors dans une rivière, pour en absorber les exhalaisons. En ressortant, il mange sur la rive les herbes qui lui conviennent, et recherche ensuite un endroit où trouver un serpent. Lorsqu'il l'a trouvé (...), il souffle de plus en plus fort (...) et finalement, le serpent, comme poussé par la colère et l'épuisement, se jette dans sa gueule et pénètre dans son ventre. Ce que sentant, le cerf se hâte bientôt vers une fontaine dont il connaît la propriété d'enlever toutes sortes de venins et de pourritures. Il y boit sans mesure, pour noyer le reptile en lui (...). Cela fait, il cherche des herbes purgatives qu'il mange, et ainsi rejette ensemble par le fondement, et le remède et le serpent. Car si le serpent ne ressortait pas ainsi, le cerf mourrait par l'action du venin. Alors, le cerf devient malade, et cherche donc une vallée où poussent les plantes médicinales convenables. Il les mange et là, se couche tranquillement pendant environ un mois. Ses cornes et son pelage tombent, puis son état commence à s'améliorer quelque peu. Ensuite, il retourne à la fontaine déjà citée, dont il boit raisonnablement, de manière à se purger légèrement au cas où il serait encore infecté. Puis il mange à nouveau des herbes dont on a parlé, et commence à guérir. Ses cornes et ses poils repoussent, sa chair et ses humeurs sont plus saines qu'auparavant. Qui consomme de la viande de cerf (...) se purge l'estomac et l'allège. Quant aux cornes de cet animal (...) elles brûlent comme l'encens, et leur forte odeur (...) chasse les vers et repousse les charmes magiques"<sup>10</sup>.

Bruno Latini, né à Florence en 1230, et qui fut le maître de Dante, donne directement en français une autre version de ce conte, dans son *Livre dou Tredor*, qui connut une grande célébrité dès le fin du XIII<sup>e</sup> s., et qui eut de nombreuses copies "en tous les dialectes en usage à cette époque" : "*Li cerf meisme nos enseignierent le diptame*<sup>11</sup> ; ce est une herbe que il manjuent là où on les fieri ; car la vertus de cele herbe lor

oste la saiete dou cors et les garit de lor plaie. Et jà soit ce que cerf sont generaument ennemeis as serpens, toutesfoiz lor valent ils as granz medicines, et orrez comment ; il vet au pertuis dou sepent ou toute la bouche pleine de aigue, et la boute dedenz, et quant il a ce fait, il l' atrait à soi par l'aspirement de son nés et de sa bouche, tant que il le fait issir hors maugré sien ; lors le fiert et l' ocist à ses piez. Mais quant li cers vuet deposer sa veillesce ou maladie que il ait, il manjue le serpent, et por la paor dou venin, court à la fontaine et boit assez ; et en ceste manière mue son poil et ses cornes, et giete fuer toute vieillesce : et por ce vit li cers longuement, deonc ce que Alixandres esprova quant il fit prendre maint cers et lors fist metre a chascun i. cercle d' or ou d' argent entour le col, liquel furent trové en bone vie lonc tens après plus de C. ans" <sup>12</sup>.

La tradition du cerf guérissant ses blessures en mangeant le dictame n'est pas oubliée de Du Fouilloux, qui rappelle que "le cerf nous ha faict cognoistre l'herbe du dictame, lequel se sentant blessé de quelque fer ou sagette (flèche) s'en va manger de ladite herbe, qui luy fait sortir le fer du corps, recevant tout incontinent guarison" <sup>13</sup>.

L'ophiophagie du cerf ingérant un serpent attiré par son haleine est déjà mentionnée dans plusieurs auteurs de l'Antiquité : Aristote, Xénophon, Solin, Théophraste, Elien, Lucrèce, Plutarque, Oppien, Lucain, Martial, Flavius Josèphe, etc. <sup>14</sup>. Pline la cite partiellement : "Le cerf est aussi en lutte avec les serpents : il cherche leur trou, et par le souffle de ses narines, les en fait sortir malgré leur résistance" (*Et his cum serpente pugna : uestigant cauernas nariumque sporitu extrahunt renitentes*, Hist. Nat., VIII, 50), mais sans mentionner la régénération du cerf, maintes fois citée par les auteurs médiévaux : s'appropriant par manducation la propriété de mue du serpent, symbole d'immortalité, le cerf devenu vieux pourra ensuite, s'il résiste à sa soif, rajeunir de cinquante ou cinq cents ans, en changeant de peau et de ramures <sup>15</sup>. C'est bien la "mutation de poil" dont parle Du Fouilloux, laquelle semble due à l'action ordinaire du venin des reptiles, si l'on en croit Ambroise Paré selon lequel les morsures de salamandre "font tomber le poil de tout le corps" <sup>16</sup> ; cette opinion était du reste celle de Dioscoride, qui affirmait que "la salamandre resoluë en huile, fait tomber le poil. Luy ayant ôté les intestins, la tête & et pieds, aprez qu'elle est bien curée on la garde dans du miel, pour faire tomber le poil" <sup>17</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> s., Josse, dans sa *Déroute de Babylone*, écrivait de son côté que "le cerf se sentait trop chargé de sa vieille peau, recherche la caverne d'un certain serpent qu'il contraint de sortir par un fort respir, n'y pouvant mettre la corne ny le pied, et l'ayant écrasé, par un secret de nature, il fait moyen d'acquérir nouvelle peau" (<sup>18</sup>). Croyance qu'on retrouve également, en 1613, dans *L'Invention pour prendre les Loups de Gruau* : "De son haleine douce et chaude, le cerf attire le serpent glissé dedans un trou et le tue du pied pour se chamberer avec plus de deureté ou le dévorer ou pour muer de poil et faire teste nouvelle" <sup>19</sup>.

De même croyait-on au XVI<sup>e</sup> s. que la morsure du serpent nommé "Pourrisseur" causait "une chute universelle du poil" <sup>20</sup>. La croyance en une sorte de mue provoquée par les reptiles chez leurs victimes justifie sans doute l'affirmation de Mathiole selon laquelle "la cendre de peau de vipère, mise souvent sur les lieux dont le poil est tombé, le fait revenir" <sup>21</sup>.

Cette mue "ophidienne" expliquerait donc que certains cerfs soient aussi extraordinairement longévifs que ceux que cite Pline, "repris après cent ans, qui portaient encore des colliers d'or qu' Alexandre le Grand leur avait fait mettre, et qui étaient enfouis dans les plis de la peau, tant les animaux avaient engraisé" (*Vita cervis in confesso longa, post C annos aliquibus denuo captis cum torquibus aureis, Alexander Magnus addiderat, adoportis iam cute in magna obesitate*) <sup>22</sup>. A propos de ce texte, A. Ernout rappelle que "chez les Peucetii (en Apulie), il y avait "un temple de Diane où se trouvait dédié un collier de bronze portant l'inscription : "Diomède à Diane". C'était, disait-on, un collier que Diomède avait mis au cou d'un cerf, où il était resté dans les plis ; plus tard, le roi de Sicile Agathoclès l'avait trouvé et l'avait ensuite consacré dans le temple de Jupiter" <sup>23</sup>. Dès le VIII<sup>e</sup> s. av. J.C., Hésiode explique que la vie de l'homme finit à 96 ans et que celle de la corneille est neuf fois plus longue, la vie du cerf étant quatre fois plus longue que celle de la corneille. Tout calcul fait, les cerfs pourraient donc espérer vivre 3456 ans <sup>24</sup>. Au III<sup>e</sup> s., Solin (*Polyhistor*, XIX, 18) se faisait l'écho de la légende selon laquelle Alexandre avait mis des colliers à plusieurs cerfs, afin de se renseigner sur leur longévité (*ad dinoscendam vivacitatem Alexander Magnus torques plurimis cervis innexuit*). Commentant le *Livre des Simples* de Dioscoride, Mathiole rappelle aussi :

"... ce qui arriva à la Biche d'Auguste César, qui fut prise assez lonc-temps après sa mort, laquelle on ne pouvoit égorger, à cause d'un collier d'argent qu'elle avoit au col entre chair et cuir, où étoit écrit en latin : *Noli me tangere, quia Caesaris sum : Ne me touche pas, car je suis à César*" <sup>25</sup>.

La même anecdote se retrouve dans le livre de Du Fouilloux : "... On trouve par les anciens hystorographes, qu'il fut prins un cerf, ayant un collier au col, bien troix cents ans apres la mort de Cesar, où ses armes estoient engrauées, & y avoit escript dedans, *CESARUS ME FECIT, Dot est venu le proverbe latin, Ceruinos annos viuere*" <sup>26</sup>.

Ce motif a survécu jusqu'à une époque très récente puisque Buffon, pourtant très sérieux naturaliste, raconte que Charles VI aurait pris dans la forêt de Senlis un cerf qui portait un collier marqué *Caesar hoc me donavit* <sup>27</sup>, et au XIX<sup>e</sup> s. l'auteur du *Dictionnaire des Sciences occultes* de la monumentale *Encyclopédie Migne* affirmera que "le collier du cerf de la forêt de Senlis ne peut présenter une énigme qu'aux personnes qui ignorent que tous les empereurs d'Allemagne ont été désignés par le nom de César" <sup>28</sup>. Mais une telle opinion ne peut elle-même se soutenir qu'en ignorant l'existence des autres textes qui

viennent d'être cités et qui prouvent la récurrence régulière du motif depuis l'Antiquité.

Le thème du cerf altéré (*cervus siticulosus*) à la recherche de l'immortalité et languissant près d'une fontaine est, du reste, omniprésent dans l'iconographie paléo-chrétienne (fig. 1, n°1) et dans les écritures des Pères de l'Église, qui utilisent souvent cette symbolique, particulièrement popularisée par saint Augustin (354-430) :

*"Le cerf tue les serpents, et après les avoir tués, il sent redoubler sa soif, il court avec plus d'ardeur vers la source. Les serpents, ce sont tes vices. Anéantis les serpents de l'iniquité, et tu aspireras plus fortement aux sources de la vérité" (Serpentes necat, et post serpentium interemtionem maiori siti inardescit, peremtis ad fontes acrius currit ; Serpentes vitia tua sunt : consume serpentes iniquitatis, tunc amplius desiderabis fontes veritatis)*<sup>28</sup>.

La signification chrétienne du cerf a été surtout développée à l'occasion des commentaires du Psaume 41 (fig. 2, n° 1) :

*Comme languit un cerf  
après l'eau vive,  
ainsi languit mon âme  
vers toi, mon Dieu.*

*(Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum,  
ita desiderat anima mea ad te, Deus)*

Bien des exégètes et théologiens s'en feront l'écho :

Tertullien (160-235)	Origène (185-254)
Arnobé (III-IV <sup>e</sup> s.)	saint Epiphane (315-403)
Saint Basile (329-379)	Grégoire de Naziance (329-389)
Grégoire de Nyse (332 ? - 394 ?)	saint Ambroise (339-397)
saint Jean Chrysostome (354-407)	Rufin d'Aquilée (? - 411)
saint Jérôme (vers 347-420)	Théodore de Mopsueste (350-428)
saint Eucher de Lyon (380-449)	Dracontius (V <sup>e</sup> s.)
Cassiodore (470-560)	Rhaban Maur (? - 584)
Isidore de Séville (570-636)	Bède le Vénérable (673 ? - 735)
Notker de St-Gall (vers 840-912)	saint Bernard (1091-1153)
Pierre Lombard (1100-1160)	Hugues de St-Victor (1096-1142)
saint Bonaventure (1221-1274)	saint Thomas d'Aquin (1225-1274)
Albert le Grand (? - 1280) ...	

On ne peut qu'en oublier. Mais, pour résumer, on peut dire que les plus anciens de ces auteurs ont soit démarqué saint Augustin, soit appliqué aux Écritures des éléments du *Physiologus* et de la "Zoologie" antique, et que beaucoup parmi les plus récents sont redevables de leurs informations à Isidore de Séville, qui joua un important rôle de relais entre l'histoire naturelle de l'Antiquité et celle du Moyen Âge<sup>29</sup>.

Mais si le thème du cerf humain le Serpent peut également se rencontrer à la fois sur telles miniatures persanes et sur tels bas-reliefs sassanides (donc antérieurs à l'année 651), il n'a guère été figuré par les sculpteurs occidentaux qui lui ont généralement préféré le motif du cerf sagitté par le Centaure<sup>30</sup>. Toutefois,

le cerf s'abreuvant à la source de vie se reconnaît dans le décor d'une fontaine sculptée pouvant dater du IV<sup>e</sup> s., à l'Abbaye Sainte-Croix de Poitiers<sup>31</sup>. On peut également en suivre la trace jusque dans telle chanson à boire du Poitou, dont le timbre est justement emprunté à un cantique :

*J'ai vu le cerf sortir du bois  
pour boire à la fontaine.  
Il a tant bu qu'il n'y en a plus :  
Il faut lui en remettre  
Encore un petit gouspillon,  
Et puis la rincelette !<sup>32</sup>*

Au XII<sup>e</sup> s., la grande vogue des Bestiaires médiévaux, tous plus ou moins directement inspirés du *Physiologus*, a popularisé les interprétations selon lesquelles le Serpent est le démon, le Cerf est Jésus et l'eau qu'il verse de sa bouche sur les serpents est sa doctrine ... Ainsi lit-on dans le Bestiaire de Pierre le Picard que :

*"Physiologes dist : si comme li chers désire as fontaine corre, altresi désire m' ame à toi Dex. Et pore ce le dist, que li cers aime et désire les fontaines ; et si nos fait à entendre que c'est une beste de grant sans, par nature, et légère. Et si est de tel nature : se il trovast un serpet en une fosse, il iroit et enplerait sa boce plane d'aighe et l'espandroit el pertuis où li serpens seroit ens ; et lors s'en ist li serpens por l'esperit que li cers a en sa bouche, et le trait fors, et défoule à ses piés et ocist"<sup>33</sup>.*

Au début du XIII<sup>e</sup> s., la même histoire est rimée de la manière suivante par Guillaume le Normand (fig. 1, n° 2) :

*Ne devom mettre en obliance  
Le dist ne la signifiace  
Del cerf, qui estrangement oeuvre  
Quant il mangie la colevre ;  
Ceo est quant il est enveilliz,  
Pois est tot sain et refreschiz.  
Quant viel et endeble se sent  
Si va quère tot bêlement  
La fosse à la coleovre dort ;  
Que mult le crient et het de mort.  
La lettre nous testimonie  
Qu'il ad d'evvé la boche emplie :  
A l'entrée del croes l'espan  
Et la coleovre maintenant  
S'en ist : que remaindre n'y poet.  
Car des narilles al cerd moet  
Et de sa boche ist une aleine  
Que par force hors l'en amène :  
Tot hors s'en ist, baant la bole,  
Et li cerf l'ocist et défole ...<sup>34</sup>*

Cependant, le Père Cahier rappelle qu'un décret du Pape Gélase fut pris contre le *Physiologus*, ce qui explique le fléchissement de la faveur dont jouissaient jusque-là les Bestiaires. On peut affirmer, avec J. Bayet, que les rédactions du XIII<sup>e</sup> s. ne

représentent plus que "le résidu d'un ancien enseignement qui cherche à se valoriser en se raffinant" <sup>36</sup>.

En effet, les vieux thèmes feront parfois l'objet de développements fort complexes : le cerf plongeant sa tête dans l'eau pour se purger du venin devient le symbole du baptême (grâce auquel nous nous libérons du venin du tentateur), et le rajeunissement consécutif de cette opération rappelle alors, selon les commentateurs, le Christ ("Cerf entre les cerfs") qui régénère le monde en écrasant le Serpent <sup>37</sup>. On voit donc que, selon les cas, le Cerf chrétien symbolisera soit le Christ sauveur, soit le catéchumène versant les larmes de l'exomologèse puis étanchant dans les eaux sacramentelles sa soif de salut, ces deux symbolismes étant d'ailleurs confortés par la fausse étymologie. Les interprétations se feront par la suite de plus en plus subtiles, en étudiant la rumination de l'animal, ses ongles doubles, etc ... <sup>38</sup>.

L'important, en ce qui concerne l'ophiophagie des cervidés, est que les herméneutes chrétiens ont donc servi de relais dans la transmission de cette légende, jusqu'à notre veneur poitevin du XVI<sup>e</sup> s., comme jusqu'à son fameux contemporain le chirurgien de Laval, Ambroise Paré, qui note bien "qu'il y a une telle antipathie entre le cerf et le serpent, que le cerf passant par dessus le trou où se retire le serpent, s'arreste tout court, & par son haleine l'attire hors et le tue" <sup>39</sup>, et de même jusqu'au XVII<sup>e</sup> s. lorsque le fameux Charas, auteur de volumineux *Theorica* et désireux de justifier des médications à base de vipère, évoquera "une propriété que la vipère a de maintenir en bon estat tout l'habitude de son corps. De là vient que plusieurs ont cru que les cerfs de même que les aigles, poussés à cela par un instinct naturel, mangent les vipères qu'ils peuvent attraper et que c'est par là que leur vie est extraordinairement longue" <sup>40</sup>.

Rappelons qu'entre 1387 et 1391, Gaston Phébus, un fameux prédécesseur de Du Fouilloux, mentionnait dans son *Livre de Chasse* l'usage que fait le cerf du Serpent :

*"Quant il est très vieill, le cerf bat du pied aucune serpent, jusques tant qu'elle est courroucée et puis la menje et puis vet boire et puis court sa et la : et l'iaue et le venin se meslent et le fet geter toutes les males humeurs qu'il a au corps et li fet revenir char nouvelle"* <sup>41</sup>.

On a parfois voulu faire naître toute cette fable d'un conte antique selon lequel la trompe de l'éléphant était à l'origine un serpent qu'il aurait aspiré : on trouverait un certain écho de ce conte étiologique dans une ligne où Lucrèce compare la trompe de l'éléphant à un serpent (*angulimanus elephantos*, II, 537 et V, 1303) et aussi dans un passage où Pline rapproche cerf, serpent et éléphant en ces termes : "L'haleine des éléphants fait sortir les serpents de leurs repaires, celle des cerfs les brûle" (*Elephantorum anima serpentes extrahit, ceruorum urit*, H.N., XI, 115). Cela expliquerait l'horreur qu'auraient les serpents de l'ivoire (ivoire) si l'on en croit le bestiaire de Guillaume le Normand : "Sachiez que d'illec chacereit / Tos les serpenz, qui près sereint / Et qu'en eux venins aureint ..." (XXXV, De l'Ollfant).

Selon cette hypothèse, la paronymie de "elephantos" et de "elaphos" suffirait donc amplement à justifier l'extension de la légende au cerf lui-même <sup>42</sup>. Par contre, quelques érudits ont pris l'histoire à la lettre, lui cherchant une explication dans le comportement d'animaux exotiques. Au XIX<sup>e</sup> s., tel missionnaire de la Compagnie de Jésus dans l'Orégon annonçait par exemple que "le serpent à sonnettes a pour ennemis tous les animaux du genre cerf. Ceux-ci, à la rencontre du reptile, se dressent pour retomber ensuite sur lui ; et de leurs pieds de devant, le partagent en tronçons" <sup>43</sup>. On possède en outre une lettre d'un missionnaire jésuite, datée du 2 novembre 1717, et décrivant le "chevreuil odoriférant" qu'on rencontrait alors dans les montagnes des environs de Pédin, qui fournissait un musc renommé et dont on racontait qu'il se nourrissait de serpents : "*Bien que ces serpents soient d'une grandeur énorme, le chevreuil n'a nulle peine à les tuer, parce que dès qu'un serpent est à une certaine distance du chevreuil, il est tout à coup arrêté par l'odeur du musc ; ses sens s'affaiblissent et il ne peut plus se mouvoir. Cela est si constant que les paysans, qui vont chercher du bois ou faire du charbon sur ces montagnes n'ont point de meilleur secret pour se garantir des serpents, dont la morsure est très dangereuse, que de porter sur eux quelques grains de musc*" (*Lettres édifiantes et curieuses*, 14<sup>e</sup> vol.) <sup>44</sup>.

Les zoologistes connaissent maintenant bien le "chevreuil odoriférant" sous le nom de "Porte-musc" (*Moschus moschiferus*) mais rien, dans son comportement, ne vient conforter le rapport de notre Jésuite <sup>45</sup> ; au contraire, le caractère proprement mythique de l'antagonisme entre les deux animaux paraît confirmé par une remarque de L. Charbonneaux-Lassay, spécialiste du symbolisme animal qui rappelle une tradition orientale selon laquelle la guerre que font aux serpents certains cervidés ou capridés localement nommés pausen est l'image allégorique de la lutte que se livrent Ohrmazd et Ahriman, principes du bien et du mal <sup>46</sup>.

Quand au docteur Mizaud, astrologue et médecin français (1510-1578), il expliquait que des vers s'accumulent dans les intestins des cerfs qui, pour détruire ces parasites, utilisent le venin de serpents qu'ils ingèrent après les avoir attirés par leur haleine (*tradunt seduli rerum naturalium perscrutatores, coarcervari vermes in involucris intestinorum cervi, et serpentium esu necari quos spiritu narium ex cavernis elicit*) <sup>47</sup>. Ce faisant, il ne faisait d'ailleurs que reprendre, en le modifiant à peine, un dire qui se trouve déjà dans Aristote (*Histoire des Animaux*, II, 15), répété par Pline (H.N., XI, 49) et Matthiole <sup>48</sup> qui affirment tous que ces vers, ressemblant à "ceux qu'on voit aux chairs corrompues et puantes", se situent dans la tête des cervidés.

Mais même si l'on voulait bien admettre le bien-fondé de ces rationalisations tardives, il faudrait reconnaître qu'elles n'épuisent nullement le problème qu'elles prétendent résoudre, et dont elles n'éclairent qu'une bien petite partie, en négligeant tant la mue du cerf et son immortalité acquise que l'apparition lacrymale du bézoard, développements reliés du même



coup au rang d'embellissements légendaires de faits réels ; en outre, elles s'accrochent assez mal de la présence orientale du "cerf humant le serpent", à haute époque : y a-t-il eu diffusion, convergence, ou faut-il concevoir une origine commune aux diverses "réalisations" du mythogème ?

Essayons donc d'approfondir l'analyse et de trouver des homologues archéologiques à notre motif. Avec Origène, il était certes facile - et logique - de voir dans le cerf, animal solaire par excellence (avec l'aigle que citait Charas), le "contraire" et l'"ennemi" de cet être chthonien et aquatique qu'est le serpent<sup>49</sup>, d'autant plus que traditionnellement le cerf est un animal de l'aurore, et le serpent un animal de la nuit<sup>50</sup>. Pourtant, les rapports qui s'établissent entre ces deux espèces sont peut-être plus profonds et dépassent largement le cadre de l'herméneutique chrétienne qui s'en inspira. D'abord, tous deux symbolisent la *renovatio* périodique, le premier par sa mue, le second par la repousse de la ramure. Ensuite, le cerf est souvent considéré comme un animal psychopompe, et ce depuis une époque très reculée : que l'on songe aux célèbres sépultures des îles morbihanaises de Tévéc et Hoëdic, où les squelettes sont entourés de bois de cerfs<sup>51</sup>. L'utilisation funéraire des ramures de cervidés se retrouve jusqu'au Danemark, sensiblement à même époque qu'à Hoëdic (milieu du V<sup>e</sup> millénaire), et les grandes similitudes observées dans l'organisation des sépultures mésolithiques bretonnes, danoises (site de Bøgebakken) et portugaises (site de Muge) laissent supposer que des contacts ont pu exister très tôt entre les populations maritimes de l'Europe côtière<sup>52</sup>. Bien plus tard, les Celtes et les Germains considéreront le cervidé comme leur ancêtre mythique<sup>53</sup>, et son importance religieuse pourra se mesurer aux efforts de l'Eglise pour lutter contre les travestissements rituels en cerfs (*cervulo facere*)<sup>54</sup>. Citons par exemple le Premier Canon du Concile d'Auxerre (578) :

*"Au premier janvier, nul ne doit, à la manière des païens, se déguiser en vache (ou en vieille femme), ou en cerf, ou faire les présents dialobiques du jour de l'an (Non licet calendis januarii vitula aut cervulo facere, vel strenas diabolicas observare), mais ce jour-là, on ne doit pas faire plus de présents que les autres jours"*<sup>55</sup>.

En Anjou, A. Joubert rapporte à ce propos qu'en 1884 encore, l'expression "courir Birette" ou "courir Penette" désigne l'activité qui consiste à "courir le premier de l'an vêtu d'une peau de bête". Il cite un extrait d'un rituel manuscrit angevin selon lequel *"Si quis in vitula vel in cervulo vadit calendis januarii, tribus annis paenitat"*<sup>56</sup>.

Les cornes du cerf sont l'attribut qui le caractérise immédiatement, en particulier dans l'iconographie. Dès lors, comment ne pas songer à Cernunnos, le dieu cornu du renouveau, "coiffé de bois", dieu-cerf dont le cornage pourrait représenter un "rayonnement de lumière céleste" ? Tel qu'il apparaît, par exemple, en "maître des fauves" parmi les reliefs du Chaudron de Gundestrup (1<sup>ère</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.C.), sous la forme d'un personnage assis en tailleur à côté d'un Cerf, ce dieu tient d'une main un torque et de l'autre un grand Serpent à tête de Bélier (fig. 2, n°7). On retrouve le même thème sur une gravure du Val

Camonica, remontant au IV<sup>e</sup> s. avant notre ère, où se remarque un personnage muni de bois de cerf portant un torque au bras droit et accompagné d'un serpent cornu (fig. 1, n° 5)<sup>57</sup> et<sup>58</sup>. Relevons la présence d'un torque qui, dans une tradition plus haut citée, prouve la longévité du Cerf. On sait que le (C)ernunnos du pilier des Nautae Parisiaci, mariners de la cité des Parisii de Lutèce sous Tibère (14-37), porte un torque à tampons autour du cou et deux autres suspendus à ses bois<sup>59</sup>. Mais un collier est également porté par un cerf figurant sur une statuette d'une déesse-mère en terre cuite trouvée à Saintes, et par un autre ornant un vase en céramique sigillée de Lezoux (Puy-de-Dôme) remontant à la fin du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.<sup>60</sup>. Près de Nantes, on a rattaché au culte de (C)ernunnos un bas-relief en terre cuite découvert à Blain, et qui porte un homme cornu placé au-dessus d'un très probable Cerf<sup>61</sup>.

Cherchons maintenant ailleurs qu'au Val Camonica (fig. 1, n°7), dans les témoignages rupestres d'Europe occidentale, d'autres possibles indices d'une association "cerf + eau + serpent".

On constate tout d'abord que le cerf est fréquemment représenté dans l'art ibérique, où il est plus ou moins réaliste à Covatilla del Ravanero (Ciudad Real, fig. 1, n°17), ou Canchal de las Cabras Pintadas (Salamanca, fig. 1, n°20) et où il peut aller jusqu'à prendre la forme de simples pectiniformes, comme au Rebozo de La Sierra de la Virgen del Castillo (Ciudad Real, fig. 1, n°22), à Palomas (Cadix, fig. 1, n° 21) ou à Meca, Alpera (Abacete, fig. 1, n°18)<sup>62</sup>. Les petits cercles ou triangles qui apparaissent entre les cornes de certains de ces animaux sont à interpréter comme des signes solaires qui rappellent les soleils rayonnants indiscutables situés dans la ramure de deux des cerfs de la frise schématique gravée sur un fragment de vase campaniforme de Las Carolinas conservé au Musée de Madrid (fig. 2, n°6)<sup>63</sup>. Le symbolisme solaire de cet animal remonte donc au moins au Campaniforme, vers 2200 à 1900 avant notre ère. Longtemps après, il sera christianisé sous la forme de la croix de lumière apparaissant à St Hubert entre les cornes de la bête qu'il s'appretait à abattre. Rappelons, du reste, que jusqu'à la première moitié du XV<sup>e</sup> s., la légende de ce saint n'avait rien à voir avec la chasse et que l'épisode du cerf était encore absent du dictionnaire hagiographique de Migne, pourtant daté de 1850<sup>64</sup>.

La légende de saint Hubert est empruntée à celle de saint Eustache (alias Placide) et se retrouve aussi dans celle de saint Julien. Il est frappant de constater que de nos jours encore, lors des messes de saint Hubert, on bénit les meutes de chiens qui serviront à la destruction des cerfs - ce qui paraît être en contradiction avec le symbolisme chrétien de cet animal. Cette apparente énigme est levée par l'examen de la date de la cérémonie en question, située au 3 novembre. On sait que la fête actuelle de la Toussaint fut instaurée par Boniface IV qui consacra le Panthéon romain à tous les saints martyrs, le 13 mai 610. Puis, c'est par la Gaule et l'Angleterre, où la fête s'était fixée au 1<sup>er</sup> novembre (et non au 13 mai, comme à Rome) qu'elle s'est répandue dans toute la chrétienté, avant d'être officiellement transférée au 1<sup>er</sup> novembre et étendue à tous les

saints par le Pape Grégoire IV (927-844). On sait également que c'est au XI<sup>ème</sup> s. qu'Odilon de Cluny arrêta au 2 novembre la date de la fête chrétienne des morts. Or les cérémonies de la saint Hubert se déroulent le 3 novembre. L'ensemble de ce triduum n'aurait-il pas été destiné à déchristianiser des rites encore bien vivants et rattachés à la fête celtique des morts (Samain), à l'occasion de laquelle se déroulait une chasse au cerf rituelle ? Ne peut-on supposer qu'ultérieurement, on décida d'associer à cet animal psychopompe un saint dûment reconnu, afin de faire passer le cerf au second plan ? Il se trouve justement que, parmi les saints qui sont associés à cet animal, Hubert était celui dont la date était la plus proche de l'ancienne fête païenne des morts <sup>65</sup>.

Le cerf est, en outre, l'objet des nombreuses figurations de chasse de l'art schématique qui succéda à l'art levantin : c'est le cas au Tajo de la Figuras (fig. 1, n°13) et à Pajarraco (fig. 1, n° 14, Cadiz), au Canchal de las Cabras Pintadas (Salamanca, fig. 1, n°10), à Cogul (Lérida, fig. 1, n°16), au Puerto de Mals Cabras (Badajoz, fig. 1, n°11), ... Mais ce serait une erreur que de ne voir en ces œuvres que des représentations cynégétiques dues à un peuple de chasseurs, comme c'est possiblement le cas des œuvres expressives du Levant espagnol, qui pourraient n'être qu'anecdotiques (fig. 2, n°4, 5 et 8). Au contraire, Jean Abélanet souligne que cet art "comme pour nous faire comprendre l'importance rituelle de ces scènes, (...) en écarte tout aspect purement pittoresque pour souligner l'imposante ramure de l'animal et le geste stéréotypé du chasseur". Il rappelle également que la chasse au cerf divin fut l'une des "grandes liturgies des peuples celtiques, marquant le début de l'année (ides de Mars) et le renouveau de la végétation" <sup>66</sup>. De nos jours encore, la chasse à courre montre une grandeur et un rituel quasiment religieux.

L'une des plus anciennes représentations occidentales de la chasse au cerf, peinte à l'ocre rouge sur une dalle du dôme Orca dos Juncais (Sartoa, Viseu, fig. 2, n°3), a également été mise en rapport avec les cultes solaires de l'art lusitanien du III<sup>ème</sup> millénaire <sup>67</sup>. Il est intéressant de remarquer qu'une autre dalle du même monument présente un cerf complet et la ramure d'un autre, parmi un ensemble de serpentiformes. La valeur mystique de la chasse au cerf est confirmée, beaucoup plus tard, par le dépôt d'une tegula dans une tombe gallo-romaine du Bas-Empire (III<sup>ème</sup> ou IV<sup>ème</sup> s.), à Vercheny (Drôme, fig. 1, n°6) : cet objet funéraire fut gravé, avant cuisson, d'une scène de chasse au cerf que côtoie une empreinte de pied <sup>68</sup>. Le thème est donc ici en rapport évident avec l'aspect psychopompe de cet animal et avec des conceptions ayant trait à la mort et à la résurrection, comme c'est également le cas sur des vases funéraires gaulois décorés d'un cerf enserrant leur goulot entre ses cornes, et encore sur les sarcophages mérovingiens décorés d'une chasse au cerf <sup>69</sup>. En Poitou, l'une des célèbres gravures de la ferme de Vaux en St-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres), rapportables à la Tène, montre aussi un cavalier poursuivant un cerf <sup>70</sup>.

En 1863, l'abbé F. Baudry découvrit dans un ancien souterrain-refuge de Curzon (Vendée) plusieurs "tessères", c'est-à-dire

des disques en bois de cerf diversement décorés, datées du XI<sup>ème</sup> s. L'un de ces objets montre un daim finissant d'ingérer un serpent, variante intéressante du cerf ophiophage (fig. 1, n°3) <sup>71</sup>. En effet, une tradition attribuée au daim la plupart des caractéristiques habituellement prêtées au cerf. Jehan de Cuba note par exemple que "les serpents craignent le daim et le fuyent, et ne peuvent soutenir son alaine (...). Le sang d'icelui est médicinale (...) car il amollit les nerfs retraits, et si oste la douleur des orteilz et boue hors du corps et expelle le venin" (Hortus sanitatis, II<sup>e</sup> part., XLXII).

Il semble que cette tradition a perduré jusqu'au XX<sup>ème</sup> s., au moins dans le milieu de la vénerie, puisque le 11 mars 1928, le veneur angevin J. Pallu du Bellay de Beaupuy écrivait à L. Charbonneau-Lassay que, d'une part, le sang des daims, frais ou réduit en poudre par dessiccation, est un parfait remède aux morsures et au contact des animaux venimeux, et que, d'autre part, les traditions cynégétiques veulent que les vêtements en peau de daim préservent mieux que les autres cuirs des maladies dont les intempéries sont la cause ordinaire <sup>72</sup>. Remarquons que ce dernier détail pourrait trouver sa justification dans les conceptions angevines et poitevines sur le "venin d'eau" : si le daim (ou le cerf) fournit un antidote à tous les poisons animaux, pourquoi sa peau n'abriterait-elle pas son porteur des "venins d'eau" propagés par les eaux atmosphériques ?

L'attribut des mêmes habitudes et vertus au daim et au cerf est donc, ici, bien plus mythologique que zoologique. D'ailleurs, l'ensemble des cerfs, chevreuils, daims mâles et femelles, jeunes et vieux, n'était-il pas réuni vers les XIV-XVI<sup>ème</sup> s. sous l'appellation commune de "bestes rouges" et "bestes rousses" ? Peut-on faire remonter la généalogie du cerf ophiophage encore plus loin que nous l'avons fait jusqu'ici ? Peut-être, si l'on admet que certaines figurations de l'art schématique ibérique pourraient se rapporter à notre thème. Parmi les peintures du grand abri de Tajo de las Figuras (Cadiz, fig. 1, n° 9), on note ainsi plusieurs cerfs cotoyant un long serpent, près de deux motifs rayonnants (solaires ?) <sup>74</sup>. Au Vélez Blanco (Almería, fig. 1, n°8), un cerf que menace un chasseur semble se trouver à l'arrêt devant un cours d'eau près de personnages bitriangulaires et de motifs solaires parmi lesquels figure un serpentiforme <sup>75</sup>. Dans la vallée du Tage (fig. 1, n°12 et 15), des gravures représentent plusieurs fois un cerf près d'une spirale qui s'apparente à un serpent lové <sup>76</sup>.

Ces œuvres constituent toutes autant d'indices de l'ancienneté du thème associant le serpent au cerf, ces deux animaux n'étant à considérer comme le "vray contraire" l'un de l'autre que si l'on corrige l'affirmation de Du Fouilloux en précisant, avec Mircea Eliade, que leur opposition se ramène à une *coincidentia oppositorum* <sup>77</sup>. Pour résumer, on peut noter que l'étroite association du cerf et du serpent - le premier pouvant s'approprier par manducation les vertus du second pour devenir une sorte de serpent cornu éternel - rappelle l'existence du serpent criocéphale accompagnant le dieu à bois de cerf (C)ernunnos, dont les légendes de saint Eustache et de saint Hubert christianiseront le très ancien héritage <sup>78</sup>.

Mentionnons également, pour mémoire, deux fameux cerfs

poitevins : celui que poursuit en Vendée le légendaire Gallery dans sa chasse infernale et celui qui apparaît dans l'histoire de la femme-serpente-ailée, Mélusine. La peau de ce dernier, découpée en une longue lanière, sert du reste à mesurer la terre octroyée à Raymond autour de la Font de Sé (Fontaine de Soif) ; mais on sait que le meilleur moyen d'obtenir une lanière à partir d'une peau, c'est de la découper suivant la technique traditionnelle, c'est-à-dire en spirale <sup>79</sup>. Ne rejoindrait-on pas ici le symbolisme ophidien de ce signe ? On retrouverait donc l'association : cerf - serpent - fontaine - soif, ce qui ne ferait que confirmer la parenté "éléniq" de notre serpente <sup>80</sup>.

Enfin, rappelons telle tradition orale poitevine recueillie par L. Rousseau-Souchard, selon laquelle en Deux-Sèvres, c'est parfois la fée-serpente elle-même qui mène la maudite chasse au cerf dite Chasse-Gallery <sup>81</sup>. Un témoignage de M. L. Gagnet, daté de 1984, confirme la présence de cette croyance dans le Sud-Vendée <sup>82</sup>.

En conclusion, on peut affirmer avec certitude que la généalogie des passages de "La Vénérie" de Du Fouilloux, cités au début, remonte au moins à l'Antiquité puisqu'on les retrouve presque textuellement chez des auteurs tels que Nicandre, Dioscoride, Lucrèce, Pline. Mais le succès rencontré par le thème du cerf assoiffé ingérant un serpent pour rajeunir, aussi bien exploité par la symbolique paléo-chrétienne que par les auteurs de Theriaca et de Bezoardica, pourrait s'expliquer par l'existence préalable d'un fonds de croyances indigènes beaucoup plus anciennes que l'Eglise avait à affronter : probables "rites païens" issus des rituels de Samain et superstitions sans doute en rapport avec (C)ernunnos. La fabrication des actes de saint Hubert et les imprécations contre les déguisements en cerf en sont des indices. Mais ces croyances elles-mêmes, dont la célèbre tête de cerf de la fin de l'Age du Bronze découverte à Challans (Vendée) serait le plus ancien témoignage connu dans le Centre-Ouest <sup>83</sup>, pourraient bien remonter jusqu'au Mésolithique - époque à laquelle se rencontrent déjà, sur la côte européenne, tant le cerf psychopompe dont les trophées sont déposés sur les tombes que le rituel de la chasse au cerf et l'association cervidé - solaire/serpent - chthonien. Malheureusement, plus on remonte dans le temps, et plus les documents sont rares ... Il ne peut guère être question de démontrer de façon vraiment contraignante l'existence de rites et de croyances mésolithiques en rapport direct avec notre thème, et encore moins de prouver leur transmission sur de très longues périodes. On ne peut que simplement réunir des faisceaux de présomptions qu'il appartient maintenant aux chercheurs d'étoffer ... ou de contredire.

Cependant, l'intérêt de cette recherche est de montrer qu'en aval de pratiques médicales populaires que d'aucuns auraient vite fait de reléguer au rang de "superstitions" ou d'éléments "folkloriques" sans grand intérêt, une "logique mythologique" est à l'œuvre. C'est le cas par exemple pour l'exorcisme suivant, récité en Suisse au début du siècle, contre les morsures de serpent, si possible après avoir coupé la tête du reptile responsable et en l'appliquant sur la morsure :

*"Ce sont les trois cerfs qui vont en bas de la Montagne du Jardin / des Oliviers ? / et rencontrent Notre-Seigneur J.C. qui leur dit :*

*- Où allez-vous les trois cerfs ? - Nous sommes tant onxiés (oints) de l'onxion (sic) du serpent, que nous n'en pouvons plus. On lion (onction), morsure va-t-en, que (tu ne) fasses mal à chose qui (qu'il y ait) sur terre, et que tu t'en ailles de dessus les vivants et de dessus la personne ... (dites son nom de baptême, de qui il est né, son nom de famille)" <sup>84</sup>.*

On peut penser que c'est également le cas pour les noms populaires de la plante dite scolopendre (*Scolopendrium vulgare*) mais appelée aussi "langue de cerf" ou "langue de serpent", alors que, si elle peut effectivement évoquer une langue de ruminant, son apparence ne rappelle en rien le "dard" des serpents <sup>85</sup> ?

Dans un registre apparemment plus complexe, parmi les recettes d'un recueil diffusé par colportage dans le domaine poitevin, on trouve la méthode à utiliser "pour faire de l'Huile de cerf, qui est très souveraine pour la Gangrene, Dartres, vieilles Ulceres, netoie & mondifie les chairs pourries & corrompues, guérit les Hemorroïdes, Inflammations, Tumeurs, Epilepsie, ou Mal caduc" <sup>86</sup>. Ces usages du cerf, a priori étonnants, se comprennent très bien dans le cadre plus large des rapports entre cet animal et le serpent, justifiant que l'un puisse être substitué à l'autre dans les médications. En effet, les maladies de peau sont traditionnellement traitées par des médications à base de serpent, eu égard à sa capacité à changer de peau, propriété dont nous avons vu qu'il peut la transmettre au cerf. Il est également logique de faire appel au cerf, victorieux du venin du serpent comme des "vers de pourriture" qui le parasitent, pour soigner les affections provoquant une pourriture des chairs, puisque celle-ci est traditionnellement attribuée à l'action de venins transmis de diverses façons. Et même utilisait-on, naguère, dans un but identique, la thériaque et les trochisques de vipère en vertu de l'adage "venenum veneno". La lèpre, l'ophiasis et les maladies "herpétiques" étant des euphémisations courantes de la menstruation, les propriétés emménagogues d'autres médications en rapport avec le cerf ou le serpent s'expliquent aussi tout naturellement. Dans le Centre-Ouest, et particulièrement en Poitou, d'où nous sommes partis, avec le texte de Du Fouilloux, l'ophiophagie des cervidés semble oubliée des traditions populaires et ne paraît survivre, discrètement, que dans le milieu de la vénérie, qui seul côtoie encore ces animaux. Mais partout où on l'a retrouvée, la manducation du serpent par le cerf fut toujours en rapport avec nombre de conceptions et de médications, pour une bonne part d'origine savante antique, qui se sont ici mêlées aux croyances populaires locales concernant les reptiles, croyances dont nous avons entrepris l'inventaire en Anjou, Poitou et Charentes et qui concernent par exemple le "venin d'eau", le "venin de la terre" ainsi que la constellation symbolique reliant les reptiles à la menstruation en passant par la rousseur et les maladies de peau, etc ... <sup>87</sup>. Ainsi voit-on encore vivre, de nos jours, des traits culturels qui seraient difficilement explicables sans une analyse "stratigraphique" montrant la durable influence d'un symbolisme paléo-chrétien qui, mêlé à des réminiscences classiques, recouvre lui-même des apports celtiques, et probablement pré-historiques.



## Légende des figures

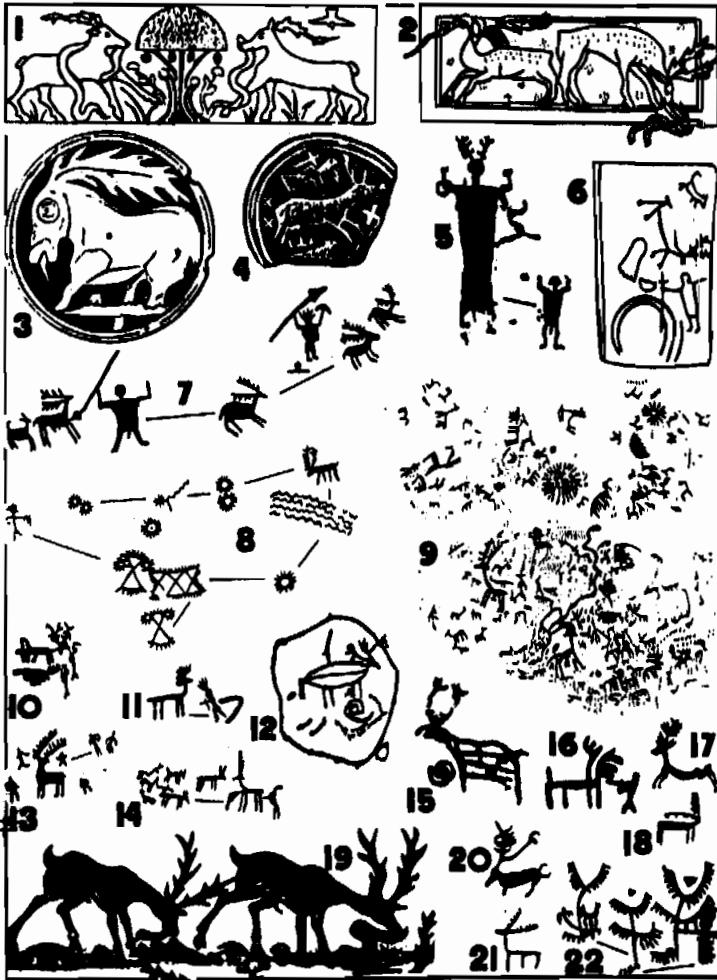


Figure 1

- n° 1 Mosaïque du baptistère de l'Henchir Messaouda, région d'Agareb (Tunisie).
- n° 2 Miniature du Bestiaire de Guillaume Le Normand, f° 652-25.
- n° 3 Tessère en bois de cerf de Curzon, XI<sup>ème</sup> s. (Vendée).
- n° 4 Terre cuite de l'ancienne collection Parenteau, Vème-VII<sup>ème</sup> s., provenant de Rezé (Loire-Atlantique). Un autre sujet, dans la même collection et de même époque, provient de Nantes. Ces objets illustrent la "Poursuite du Cerf", thème iconographique d'époque mérovingienne, plus particulièrement répandu dans la région de l'Aquitaine-Seconde : diocèses de Poitiers, Angers, Nantes, Tours, Angoulême, Saintes et Bordeaux. La figure du cerf poursuivi par des chiens, sans chasseur, et fuyant vers une croix, est l'allégorie de la victoire de l'âme poursuivie par les tentations.
- n° 5 Figuration de (C)erunnos, devant lequel se tient un orant. Un serpent se trouve sous l'un des bras du "dieu aux bois de cerf". Son autre bras s'orne d'un torque. Zuria, Capo di Ponte (Valcamonica).
- n° 6 Empreinte de pied humain et chasse au cerf gravée sur une tuile funéraire gallo-romaine, Vercheny (Drôme)
- n° 7 Scènes de chasse au cerf de la grande roche de Naquane (Valcamonica)
- n° 8 Scène de chasse au cerf cotoyant des "idoles bitriangulaires". Remarquer les motifs solaires, les lignes brisées (eau ?) et le serpentiforme. Gabal, Vélez Blanco (Almería)
- n° 9 Peintures rupestres du grand abri de Tajo de las Figuras, Laguna de la Janda (Cadix), où l'on reconnaît notamment plusieurs cerfs et signes solaires, ainsi qu'un long serpent central, bien reconnaissable par l'indication de la tête.
- n° 10 Chasse aux cerfs. Peinture rupestre, Chanchal de las Cabras Pintadas (Salamanca).
- n° 11 *Id.*, Puertes de Malas Cabras (Badajoz)
- n° 12 Cerf associé à une spirale (serpent ...). Gravure piquetée, vallée du Tage (Fratel)
- n° 13 Chasse au cerf. Peinture rupestre, Tajo de las Figuras, Casas Viejas (Cadiz)
- n° 14 *Id.*, Pajarraco, Rio almones (Cadiz)
- n° 15 Cerf associé à une spirale (serpent ?). Gravure de la vallée du

## Tage (Fratel)

- n° 16 Chasse au cerf. Peinture rupestre, Cogui (Lérida)
- n° 17 Cerf stylisé. Peinture rupestre, Covatilla del Rabanero (Ciudad Real)
- n° 18 Cerf schématisé. Peinture rupestre, Mecca, Aleria (Albacete)
- n° 19 Miniature du manuscrit grec 479 de la Bibliothèque Saint-Marc à Venise : Oppien, *Cyngétiques*, ms. du XI<sup>ème</sup> s.
- n° 20 Cerf peint du Chanchal de las Cabras Pintadas (Salamanca)
- n° 21 Cerf pectiniforme. Peinture rupestre, Palomas (Cadix)
- n° 22 Cerfs schématiques, avec triangles entre les cornes, tenant la place de l'habituel signe solaire. Peinture rupestre, Rebozo de la Sierra de la Virgen des Castillo (Ciudad Real)
- Sources : 1, 19 : Puech ; 2 : D'Ayzac ; 3 : Baudry ; 4 : Charborneau-Lassay ; 5 : Anati ; 6 : Desays ; 7 : Anati ; 8 : Breuil ; 9 : Cabré Aguilo à Hernandez-Parcheco ; 1, 11, 13, 14, 16 à 18, 20 à 22 : Abélanet ; 12, 15 : Martinho Baptista.

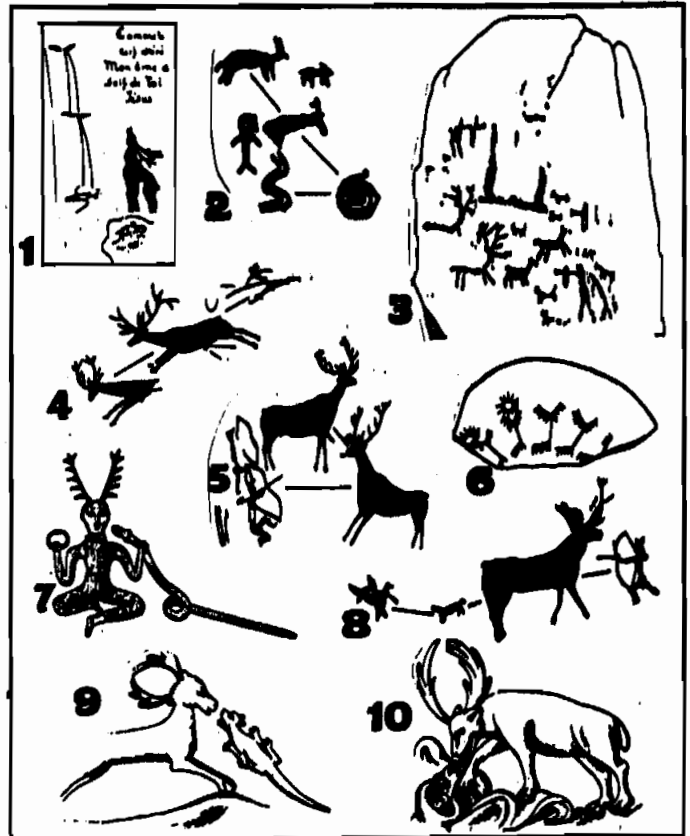


Figure 2

- n° 1 Interprétation traditionnelle du Psaume 41 sur une image de communion, Talmont (Vendée), 5 juin 1988.
- n° 2 Gravure rupestre de la vallée du Tage : personnage, serpentiforme, spirale à tête de serpent, protomée de cerf (?), deux quadrupèdes indéterminés.
- n° 3 Scène de chasse peinte en rouge, sur laquelle deux chasseurs accompagnés de leurs chiens s'en prennent à deux biches et deux cerfs. Dalle au chevet du dolmen Orca des Juncals (Satao, Viséu). Sur une dalle voisine, dans le même monument, se remarquent un cerf complet et les bois d'un autre, parmi un "décor" de lignes serpentiformes.
- n° 4 Chasse aux cerfs. Peintures rupestres, La Vallitoria, Castellon.
- n° 5 *Id.*, Cueva de la Vieja, Alpera.
- n° 6 Cerfs pectiniformes incisés sur un fragment de vase campaniforme de Las Carolinas. Deux d'entre eux portent un symbole solaire entre les cornes. Musée de Madrid.
- n° 7 Détail du chaudron de Gundestrup.
- n° 8 Chasse aux cerfs. Peinture rupestre, Cueva de la Vieja, Alpera.
- n° 9 Cerf humant le serpent. Illustration d'un Bestiaire médiéval. Remarquer que le serpent est ici muni de pattes, ce qui correspond, encore actuellement, à un thème fréquent des croyances populaires, notamment poitevines.
- n° 10 Cerf humant le serpent. Illustration d'un Bestiaire médiéval. Cette fois, le serpent a des ailes, appendices dont on le gratifie encore volontiers dans les croyances actuelles.
- Sources : 1 : collection personnelle ; 2 : Martinho Baptista ; 3 : Farinha dos Santos ; 4 : Abélanet ; 5 : Breuil à Obermaier ; 6 : Breuil ; 7 : Bourdier ; 8 : Breuil, Serrano Gomez & Cabré Aguilo ; 9 et 10 : Cahier.

Art expressif du Levant espagnol : Fig. 2, n° 4, 5, 8.  
 Art schématique ibérique : Fig. 1, n° 9 à 11, 13, 14, 16, 17, 18, 20 à 22,  
 ; fig. 2, n° 6.  
 Art rupestre de la vallée du Tage : Fig. 1, n° 12, 15 ; et fig. 2, n° 2.  
 Art du Valcamonica : Fig. 1, n° 5 et 7.  
 Bestiaires médiévaux : Fig. 1, n° 19, et fig. 2, n° 9 et 10.

## Notes

<sup>1</sup> Du Fouilloux (J.), 1573, *La Venerie de Jacques du Fouilloux*, Gentilhomme, Seigneur dudit lieu au pais de Gastine en Poitou, avec Plusieurs Receptes & Remedes pour guerir les Chines de diverses maladies, Paris, Pour Gallot du Pré, Libraire iuré, rue St. Jacques, à l'enseigne de la Galere d'or, 145 p. (reprint : Paris, Dacosta, s.d.).

Sur cet ouvrage et les abondants commentaires qu'il a suscités par divers spécialistes du vocabulaire cynégétique, lire : Barkan (P.), 1981, "La Venerie" de Jacques du Fouilloux (1519-1580), *Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, pp. 57-58 ; Barraud (J.), 1984, Du Fouilloux ou la tradition de la Venerie en Poitou, in *Bestiaire Poitevin*, Niort, UPCP Geste Paysanne, 325 p. (pp. 45-47).

<sup>2</sup> Le Quellec (J.L.), 1988, Ethno-herpétologie de Mythologie, *Bulletin de la Société de Mythologie Française*.

<sup>3</sup> Dans la traduction de Matthiolo (A.), 1680, *Les Commentaires de M.P. André Matthiolo, médecin siennois*, sur les six livres de la matière médicinale de Pedacivus, Dioscoride, Anazarbéen, Traduits du Latin en François par M. Antoine dy Pinet : Et enrichis de nouveau d'un nombre considérable de Figures : Et augmentez tant de plusieurs remedes à diverses sortes de maladies : Comme aussi d'un Traité de Chymie en abrégé, pour l'Analyse, tant des Végétaux que de quelques Animaux et Minéraux, par un Docteur en Médecine, Lyon, Jean-Baptiste de Ville, in-fol., 636 p. (p. 162).

<sup>4</sup> Cités dans Charbonneau-Lassay, *op. cit.*, p. 245.

<sup>5</sup> Matthiolo, *loc. cit.*, p. 156.

<sup>6</sup> Publié par Du Fouilloux, *loc. cit.*, pp. 115-117.

<sup>7</sup> Texte cité dans Gratier (M.), 1903, *La vipère en thérapeutique*, thèse pour le doctorat en médecine, Pris, A. Michalon, 90 p. et Le Goff (E.), 1985, Les vipères du Poitou, usages thérapeutiques, *Le Picton*, 49, pp. 22-30.

<sup>8</sup> Lambton (AKS), 1961, *Persian vocabulary*, Cambridge University Press, 394 p.. La littérature concernant le bézoard est très abondante, voici par exemple ce qu'en dit Matthiolo (*op. cit.*, p. 517) :

"Cette pierre donc selon que disent les Arabes, a une vertu spéciale, & un don de nature de pouvoir resister fortement à tous poisons & venins ; car non seulement étant prise en breuvage, mais aussi la portant sur soy en telle sorte qu'elle puisse toucher la chair nûe du côté gauche, elle surmonte tous poisons & venins, (...). Abdalanrach aussi en parle ainsi : l'ay veu la pierre Bezahar entre les mains des erfans d'Almirama grand observateur de la Loy de Dieu, pour laquelle il donna en échange une fort belle maison retirant quasi à un Palais qu'il avoit à Cordoïla, & ce du commencement de la guerre. Cete pierre (selon que nous avons dit) est si particuliere contre tous poisons, que non seulement la bevant au poids de douze grains, mais aussi l'appliquant sur les playes & morsures des bêtes venimeuses, elle guerit soudain le malade, faisant sortir le poison par la sueur. Elle fait le même, la tenant en la bouche, & la suçant par quelque espace de tems. Mais cette pierre est fort difficile à trouver : car on en trouve d'autres semblables à celle, qui néanmoins n'ont aucune vertu contre le poison. Au reste, il y en a qui disent qu'aux coings des yeux de Cerfs s'engendre une certaine pierre qui a quasi les mêmes propietez que la pierre Bezahar. Disans en outre, qu'en Levant, les cerfs pressez de vieillesse, mangent des serpens pour se rajevnir. Et pour surmonter le venin des serpens, apres qu'ils les ont mangés, ils se vont jeter en l'eau, tenans seulement la tête dehors. Et disent que les Cerfs étant en cet être, il leur dégoutte des yeux une certaine humeur visqueuse, laquelle par après s'endurcit au Soleil, étant faite en forme de gland. Et quand les Cerfs sortent de l'eau, cette

pierre tombe en terre, où ceux la trouvent qui prennent garde au naturel de bétail. Or si c'est fable ou histoire, j'en laisse le jugement à ceux qui s'étudient à rechercher les secrets de la Nature."

L'anglais Batman, traduisant au XVI<sup>e</sup> s. le *De Proprietatibus Rerum de Bartholomaeus Anglicus*, commentait en ces termes un passage expliquant que le cerf pleure quand il est pris par les chasseurs : "There is a stone of great valew against poison, called Beswar stone, which as Gesner writeth, when the Hart is sick, and hath eaten manye Serpents for his recoverie, is brought into so great a heate, that he masteth the water, and there covereth his body, unto the very eares and eyes, at which time, distilleth many teares, from the wich, the sayd stone is gendred" cité dans Bath (M.), *The Serpent-Eating Stag in the Renaissance* : Apud Bianciotto (G.) et Salvat (M.), 1984, *Épopée animale, fable, fabliau*, Acte du IV<sup>e</sup> colloque de la Société de Rouen), pp. 55-70, p. 57.

On pourra consulter également en première approche : Paré (A.), *op. cit.*, pp. 786-788 ; Acista (P.J. de), 1960, *Historia natural y moral de las Indias*, en que se tratan de las cosas notables del cielo, elementos, metales, plantas y animales dellas, y los ritos y ceremonias, leyes y gobierno de los Indios, Mexico-Buenos Aires, Fondo de Cultura Economia, 444 p. (1<sup>ère</sup> éd. 1590) ; Capitulo 42, De las piedras bezaares (p. 213). Gratier (M.), *op. cit.*, p. 46 à 49. Saintyves (P.), 1934, *Corpus du Folklore Préhistorique en France et dans les Colonies Françaises*, Paris, Nourry, 510 p. (p. 273 n°1, qui contient une précieuse bibliographie). Léger (D.), 1975, Les bézoards : "Pierres animales" rituelles chez les Bahnar-Jolong de Kontum (Vietnam-sud), in *L'Homme et l'Animal*, Premier colloque d'ethnozoologie, Paris Institut International d'Ethnoscience, 644 p. (pp. 195-204). Ettinghausen 1955, The Snake-eating stag, in *The East, late Classical and Medieval Studies in Honor of Albert Mathias Freind jr.*, Princeton, ed. by Kurt Weitzmann.

<sup>10</sup> Voici l'intégralité du texte de sainte Hildegarde :

"Cum autem senserit, quod rami in cornibus ejus jam ultra non procedunt, tunc scit quod jam in se arescere incipit et tardus fieri, et tunc quoddam flumen intrat, et dampn de flumine accendentem in se trahit, et tunc de ipso flumine egrediens, ubi in littore herbulas sibi convenientius comedit, et deinde quaerit locum, ubi unck inveniat ; quod cum invenerit, valde luet, ita quod de hoc hunc ille valde fatigatur, quod etiam contra ipsum cervum flatus suos emittit. Sed cervus magis ac magis vocem suam exaltat, luet or ore hyat ; at tandem unck ille quasi prae ira in fatigatione se in os illius torquet, et ventrem ejus intrat, quid cervus sentiens, mox preperat, queckbronnen, quem hujus naturae scit, quod omnia putrida et vena aufert, et ex illa suppramodum bibit, ita quos etiam idem unck de aqua illa in eo submergitur, id est erdrncktes. Quo facto herbulas quaerit, quae purgationem faciunt, et illas comedit, et ita serpentem per posteriora, velut cum potione emittit, quia si idem serpens per eum non transiret, de veneno illius moreretur. Et tunc infirmari incipit ; deinde autem vallem quaerit, ubi optima herbulae crescunt, quae sanitatem conferunt, et eas ibi comedit, et ita ibi fere per mensem in quiete jacet, edit ibi etiam cornua et crines ejus ab eo cadunt et tunc aliquantum meliorari incipit. et postea et denuo ad praedictum queckbronnen vadit, et tunc modicum ex eo bibit, ut si foetidum in eo remanserit, iterum leviter purgetur, ac deinde praefatas herbulas iterum comedit, et ita sanari incipit, et cornua in eo crescunt, et iterum crines ejus procedunt, et postea caro ejus et omnia quae in eo sunt, saniora sunt, quam prius fuerunt. Si quis autem homo carnes cervi aliquantum calidas et non ferventes comedit, stomachum ejus purgat et levem illum facit. Et de cornu ejus schabe, et hoc quod inde schabest, thus adde, et ad ignem simul incende, et odor ejus de fortitudine, quam eadem cornua in se habent, aeros spiritus fugat, et magica compescit, et zauber et malas vermes fugat. Sed et qui jecor ejus comedit, glicht ab eo compescit, et stomachum ejus prugat, et levem illum facit."

Hildegardis (s.), Saeculum XII Abbatissae, *Opera omnia, ad optimorum librorum fidem edita*, Physicae textum primum integre publici

juris fecit Dr Car. Daremberg, Bibliothecae Mazarinae Praefectus ; Prolegomenis et notis illustravit Dr E.A. De Reuss, professor Wirceburgensis, Paris, Migne, t. 197, 1855, 1384 col. (Cap. X, De Cervo, col. 1320-21).

<sup>11</sup> Le Dictame est la plante appelée *Cervi ocellum* ou Poullot Sauvage par Dioscoride, qui précise qu'elle a "les mêmes propriétés que le Poullot : toutesfois elle est plus forte en ses opérations (...). On dit qu'en Candie, les chevres font sortir les flèches dont elles ont été frappées, en mangeant de cette herbe (...). Son jus bû en vin, est fort bon contre les morsures de serpens. Cette herbe a si grande propriété, que par sa seule odeur elle chasse toutes les bêtes venimeuses, & même les fait mourir, si on les en touche tant seulement, la portant pendue" (op. cit., III, xxi à xxxiii, et lviii).

Tertullien rapporte que "Le cerf, percé par la flèche, afin de chasser de sa plaie le fer qui s'y est enfoncé avec ses dards si difficiles à arracher, se guérit lui-même en brouant le dictame" ("*Cervus sagitta transfusus, ut ferrum et irrevocabiles moras ejus de vulnere expellat, scit sibi dictamo medendum*"), Quinti Septimi Florenis Tertulliani, De Poenitentia liber, caput XII, in *Patrologiae*, Paris, Migne, t. 1, col. 1248.

Selon Théophraste (*De Hist. plant.*, IX, 26). "Cette herbe est fort rare : car le lieu où elle croît est fort petit. Les chevres l'aiment fort (...). On tient pour certain que les chevres étant percées d'une flèche, la font sortir & se guérissent, en mangeant de cette herbe" (cité dans Matthioli, op. cit., p. 282).

L'anglais Edward Topsell écrit en 1607 que lorsque le cerf est mordu par un serpent, il utilise cette herbe comme contrepoison : "It is reported that when a Hart is stung by a Serpent, that by eating Elephoscum (that is, as some call it Harts eye, others Hartthorne, or Grace od God, others Wilde Ditany), it presently cureth the wound and expelleth the poyson ; the same virtue they attribute to Poyodye, agains the wound of a Dart" (cité dans Bath, op. cit., p. 60).

<sup>12</sup> Latini (B.), env. 1294, *Li Livres dou Tresor*, par Brunetto Latini, publié pour la première fois d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale, de la bibliothèque de l' Arsenal, et plusieurs manuscrits des départements et de l'étranger, par P. Chabaille, Paris, imp. Impériale, 1863, 736 p. (Livre I, part. V, chap. CLXXXV, p. 233). Le collier "d'or ou d'argent" est un topique fréquent dans les contes et plus généralement dans la littérature orale. Il pourrait signer l'oralité de la version publiée par Brunetto Latini. Voir à ce sujet A. de Felice, 1957, *Essai sur quelques techniques de l'Art verbal traditionnel*, thèse principale pour le doctorat d'Etat, Paris-Sorbonne, Bibli. de la Sorbonne, cote W 1957 (33) 4°.

<sup>13</sup> Du Fouilloux, loc. cit., p. 21.

<sup>14</sup> Charbonneau-Lassay (L.), 1974, *Le Bestiaire du Christ*, Milano, L.J. Toth, 997 p. 1157, fig. (p. 242) et D'Aysac, op. cit., p. 544 n°1, ainsi que Clermont-Ganneau, 1901, Sur un passage de Flav. Josèphe, *Antiq. Jud.*, 11, 10 : 7 - Les cerfs mangeurs de serpents, *Journal des Savants*, pp. 451-54.

<sup>15</sup> Eliade (M.), 1952, *Images et symboles. Essais sur le symbolisme magico-religieux*, Paris, Gallimard, 238 p. (p. 216 n°5).

<sup>16</sup> Paré (A.), 1614, *Les Oeuvres d'Ambroise Paré*, Conseiller et Premier Chirurgien du Roy, Corrigées et Augmentées par luy-mesme, peu auparavant son décès, divisées en vingt-neuf livres. Avec les figures & portraits, tant de l'Anatomie que des Instruments de Chirurgie, & de plusieurs Monstres, Paris, Nicolas Bvon, in-fol., 1228 p. (p. 707).

<sup>17</sup> In Matthioli, op. cit., p. 164.

<sup>18</sup> Cité dans Rolland, op. cit., t. VII, pp. 248-49.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Paré, loc. cit., p. 769.

<sup>21</sup> Matthioli, op. cit., p. 146.

<sup>22</sup> Pline l'Ancien, *Histoires Naturelles*, lib. VIII, l., trad. A. Ernout.

<sup>23</sup> Ernout (A.), 1952, *Commentaires à : Pline, Hist. Nat.*, lib. VIII, Paris, Les Belles-Lettres, 182 p. (pp. 142-43).

<sup>24</sup> Ce type de formulation a été assez fréquemment utilisé, ainsi que le

rappelle E. Rolland en citant le texte suivant : "Une haye dure trois ans : un chien dure trois haies, ce sont neuf ans ; un cheval dure trois chiens, ce sont vingt sept ans ; un homme dure trois chevaux, ce sont quatre vingt et un ans ; un corbez dure trois hommes (...) un serfe dure trois corbez", *Faune Populaire de la France, Noms vulgaires, dictons, proverbes, légendes, contes et superstitions*, t. VII : Les mammifères sauvages, complément, Paris, Maisonneuve et Larose, 271 p. (p. 224).

Mentionnons également le passage dans lequel Ausone affirme que même si la vie de la Corneille, qui dure trois âges, atteignait trois fois neuf siècles révolus, le cerf aux pieds d'airain l'emporterait sur elle de trois Nestors ("*Quam novies terni glomerantem saecula tractus, Vincunt aepedes ter terno Nestore cervi*"). (Decii Ausonii, Galli Burdigalensis, Opera quae existant, Idyllia, in *Patrologiae*, Paris, Migne, t. XIX, col. 897).

<sup>25</sup> Loc. cit., pp. 162-163.

<sup>26</sup> Du Fouilloux, loc. cit., p. 23.

<sup>27</sup> Buffon, 1835, *Oeuvres complètes*, mises en ordre et précédées d'une notice historique, Paris, Pourrat Frères, 20 vol., t. XI, p. 28.

<sup>28</sup> Migne p., 1846, *Dictionnaire des Sciences Occultes*, Paris, Migne, 2 vol. (Encyclopédie Migne, t. 48-49), s. v. "Cerf", col. 329-330.

<sup>29</sup> *Sancti Aurelii Augustini Enarrationes in psalmos I-L*, cité dans Kolb (H.), 1971, *Der Hirsch, der Schlangen frisst, Bemerkungen zum Verhältnis von Naturkunde und Theologie in der mitteralterlichen Literatur*, in *Medievalia litteraria*, ed. by V. Hemming & H. Kolb, Helmut de Boor Festschr., München, pp. 583-610 (p. 585 n°4).

<sup>30</sup> La plupart de ces auteurs sont cités en latin dans Kolb, op. cit., et D'Aysac (F.), 1864, *Le Cerf. Etude de zoologie mystique et monumentale au Moyen Age*, *Revue de l'Art chrétien*, t. VIII, pp. 541-557 et 568-594 (p. 545, n°2), v.a. Cabrol (Dom), 1925, *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie*, Paris, Letouzey & Ané, t. II, s.v. "Cerf". Sur ce qui suit généralement la citation du Psaume XLI, voir : Puech (HCH), 1949, *Le cerf et le serpent*, *Cahiers Archéologiques*, IV, pp. 17-60. Pour le *Physiologus*, qui ne nous est parvenu que sous la forme de christianisations du texte primitif, voir par exemple : "Veterum gnosticorum in Physiologum Allegoricae interpretationes : apud Pitra (J.P.), 1855, "Spicilegium Solesmense complectens sanctorum patrum Scriptorumque ecclesiasticorum, anecdota hactenus opera, selecta e graecis orientalibusque et latinis codicibus", Publici jures facta curante Dommo J.P. Pitra, t. III : in quo praecepi veteres auctores de re symbolica proferuntur et illustrantur, Paris, Firmin Didot, 631 p. (pp. 358-59, version grecque ; p. 389, version arménienne).

<sup>31</sup> Rerolle (M.), 1984, *De la préhistoire à l'an 1000, un bestiaire mutilé par le temps*, in *Bestiaire Poitevin*, op. cit., pp. 161-165 (fig. 17).

<sup>32</sup> Cette chanson est très répandue dans tout le bocage vendéen (enquêtes personnelles).

<sup>33</sup> Cahier (Ch.), 1848-1856, *Bestiaires, Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature*, rédigés ou recueillis par les auteurs de la Monographie de la Cathédrale de Bourges (Charles Cahier et Arthur Martin), vol. I-IV, t. III, pp. 266-67.

<sup>34</sup> Bayet (J.), 1954, *Le Symbolisme du Cerf et du Centaure à la Porte Rouge de Notre-Dame de Paris*, *Revue Archéologique*, 6è sér., XLIII, pp. 21-68.

<sup>35</sup> Réau (L.), 1955, *Iconographie de l'Art chrétien*, Paris, PUF, 3 vol., t. I, p. 82.

<sup>36</sup> Dès le IXè s., on peut lire que le Cerf est le fidèle qui dévore le Diable (le Serpent), traverse les épines (les vices) et vit dans les hautes montagnes (les prophètes et les apôtres qui représentent les inébranlables hauteurs de ce monde) :

"*Cervus est (ut diximus) venerosarum serpentium vorax, spinosa transcendens et summa agilitate praeditus, habitare diligit et montibus altimis. Huic merito comparantur fideles, qui diabolum vorant, quando nequitas ejus ad Domini laudem gloriamque convertunt ; vitiisque hujus saeculi quasi spinas bona conversatione transiliunt : et habitant*

in montibus, id est, apostolis et prophetis, qui sanctis praedictionibus suis in hoc mundo solida cacumina esse meruerunt".

Beati Rablani Mauri, Fuldensis abbatis et Mogunti Archiepiscopi, De Universo. libri vinginti duo (scripti circa annum 844), XXII, 7, in *Patrologiae*, CXI, col. 205.

Bède le Vénéral, mort en 735, écrit que le Cerf, embrasé d'avoir ingurgité le Serpent (du vice), se hâte vers la fontaine (de vérité) :

"Cervus serpentem consumit, et post peremptionem serpentis majori siti inardescit, et acrius ad fontem currit, Serpentes sunt vitia. Consume ergo serpentes iniquitatis, et magis desiderabis fontem veritatis".

Venerabilis Bedae, Anglosaxonis presbyteri, Opera omnia, De Psalmorum libro exegesis, PS. XLI, in *Patrologiae*, XCIII, col. 702-703. Au XIII<sup>e</sup> s., Pierre Lombard, surnommé "Le Maître des Sentences", commente le Psaume 41 en expliquant que le Cerf (le cathéchumène) souffrant de la brûlure du venin (des vices) recherche la fontaine (du baptême) pour apaiser sa douleur, puis y quitter "les poils des vices et les cornes de l'orgueil", afin de rajeunir (devenir un homme nouveau) :

"Cervus enim senio gravatus excrescentibus pilis atque cornibus, serpentem trahit Quo tracto naribus veneno aestutat, unde fontem ad bibendum ardentissime desiderat. Quo hausto, cornua et pilos deponit : quid fideli recte convenit, et catechumeno et perfecto, sed diverso modi. Catechumeno enim haec de cervo adaptatur ita similitudo, quia sicut cervus tracto serpente aestuans fontem quaerit, ut aestum extinguat, ita catechumenus veneno vitiorum a terra contractorum, se aestare agnoscens, fontem baptismi quaerit et desiderat, ubi vitiorum pilos atque superbia cornua deponit, et sic rejuvenescit factus novus homo".

Petri Lombardi, parisiensis quondam episcopi, sententiarum magistri, in totum psalterium commentarii, Pas. XLI, in *Patrologiae*, CXCI, col. 415-416.

Hugues de Saint-Victor, mort en 1142 se fait l'écho de la plupart des croyances concernant les Cerfs. Ils vivent 900 ans, puis surmontent les infirmités de l'âge, grâce au venin d'un serpent qu'ils tirent de son trou par son haleine ; ils utilisent le Dictame pour soigner les blessures des flèches ; ils sont fascinés par le son des flûtes, qu'ils écoutent attentivement, oreilles dressées. S'ils traversent une grande étendue d'eau, chacun d'eux pose la tête sur la croupe de son prédécesseur de manière à ne ressentir aucune pesanteur. Leurs larmes et l'os qu'on trouve dans leur cœur ont des vertus médicinales (tonicardiaques). Commentant le Psaume CXX ("Je lève les yeux vers les monts, d'où me vient le secours"), le philosophe flamand distingue deux sortes de cerf : celui qui, ayant dévoré le serpent, court vers la fontaine, puis perd son pelage et ses cornes à cause de l'infection du venin et celui qui, l'ayant tué, gagne les pâturages de la montagne. Le premier est le pénitent infesté par le péché, contre le venin des mauvaises pensées, instillé par le diable, le détruit, puis se dirige vers la montagne du Christ où il trouve la nourriture de l'âme :

"Cervi dicti sunt, id est a cornibus, dicunturque nongentos annos viver, atque cum infirmitate vel senectute deficere se sentiunt, spiritu narium serpentes de cavernis extrahunt, et superata eorum pernicie veneni oerum pabulo reparantur. Sagittas infixas pastu dictami excutiunt. Mirantur autem sibilum fistularum. Erectis auribus acute audiunt, submissis nihil ; si quando immensa flumina vel maria transnantes, clunibus praecedentium capita superponunt, sibi invicem succedentes, nullum ponderis laborem sentiunt. Lacrymae eorum collectae, et ossa in eorum corde inventa, apta sunt potui, cordis pulsu laborantibus. Cervus quoque significat Dominum nostrum Jesum Christum, qui diabolum humani generis inimicum, quasi spelunca latitantem in omni natione, spiritu divinae sapientiae abstrahens, virtutis pede caput ejus contrivit, pabuloque veneni mortis quam sponte subiit, nostram naturam peccaminum senectute praegravatam renovavit. Ad ipsum enim Psalmographus dicit : "Levavi oculos meos in montes, unde veniet auxilium mihi" (Psal. CXX). Montes, apostolos et prophetas dicit,

cervos vero fideles homines, oculos in montes, id est preces ad apostolos, ex quibus veniet nobis auxilium, levantes. Item duo sunt genera cervorum. unum, quod ut invenerit serpentem in caverna ubi latitat, flatum immittit, ut exeat, et egregientis collum percutiens hinc et inde, occidit serpentem, et devorat ; postea autem propter tumorem currens ad aquas purissimas, venenum evomit, sed propter hunc tumorem pilos mutat, et cornua abjicit. Cervus figuram poenitentium habet, qui poenitentes constringunt intrinsecus conscientia peccatorum, et vadunt ad fontes, ad doctrinam Scripturarum, forasque projiciuntur, quia demergant se per poenitentiam a corpore et sanguine Christi usque dum recipiantur per reconciliationem sacerdotis. Aliud est genus cervorum, quod si invenerit serpentem, occidit eum, et post victoriam petit montem, ubi pabulum inveniat. Sic et unusquisque sanctus ubi sentit diabolum in se vel in alios venena malae persuasionis infundentem, cum virtute Domini eum interficere et a se projicere studeat, et veniat ad montem Christum, ubi animae pabulum quaerat, et inveniat".

Huguois de S. Victore, Canonici regularis S. Victoris parisiensis, tum pietate, tum doctrina insignis, Opera omnia, De bestiis et aliis rebus, cap. XIV : De cervorum natura, in *Patrologiae*, CLXXVII, col. 64.

<sup>37</sup> Paré (A.), *op. cit.*, p. 76.

<sup>38</sup> Gratier, 1903, p. 37.

<sup>39</sup> Phébus (G.), XIV<sup>e</sup> s., *Le Livre de Chasse*, éd. de J. Lavallée, 1854, p. 21, cité dans Rolland, *Faune ...*, *op. cit.*, t. VII, pp. 248-49.

<sup>40</sup> Ernout (A.) et Pépin (R.), 1947, Commentaires, in Plin l' Ancien, *Hist. Nat.*, lib XI, Paris, Les Belles-Lettres, pp. 210-11, § 279, n°1.

<sup>41</sup> *Annales de la Propagation de la Foi*, 1846, XVIII, p. 507.

<sup>42</sup> Cité dans Boissier (J.), 1097, Les cerfs mangeurs de serpents, *Revue Archéologique*, 4<sup>e</sup> sér. t. IX, pp. 224-225.

<sup>43</sup> Grzimeck (B.) et Fontaine (M.), 1972, *Le Monde animal en 13 volumes, Encyclopédie de la vie des Bêtes*, Zitrack, Stauffacher, XIII, pp. 146-49.

<sup>44</sup> *Op. cit.*, p. 242. Il est intéressant de remarquer à ce propos qu'Ahri-man, qui sait prendre l'apparence d'un serpent, compte le flux menstruel parmi ses œuvres.

<sup>45</sup> Cité dans Cahier (Ch.), *op. cit.*, t. III, pp. 268-69.

<sup>46</sup> "Quoi qu'il en soit, les cerfs ont tous dans la tête des larves vivantes. Elles naissent dans la cavité au-dessous de la racine de la langue, autour de la vertèbre à laquelle est attachée la tête. Leur taille n'est pas inférieure à celle des plus grands vers de pourriture. Elles se forment en groupe compacts et leur nombre est d'environ une vingtaine en tout."

Aristote, , 11, 15, texte établi et traduit par Pierre Louis, Paris, 1964, Les Belles-Lettres, 181 p. (p. 60).

"On prétend que dans la tête du cerf se trouvent une vingtaine de petits vers logés sous la concavité de la langue et autour de l'articulation de la tête avec le cou" (Cervus in capite inesse uermiculi sub linguae inanitate et circa articulum, qua caput iungitur, numero XX produntur). Plin l' Ancien, *Hist. Nat.*, XI, 49, texte établi, traduit et commenté par A. Ernout, Paris, 1947, Les Belles-Lettres, 213 p. (p. 71).

"Tous les cerfs ont des vers en la tête, qui s'engendrent en une concavité qu'ils ont sous la langue, proche de la nuque du col, & ces vers sont gros comme ceux qu'on voit aux chairs corrompiles & puantes. Ils s'engendrent en troupes d'environ vingt, se tenant l'un à l'autre". Matthiole, *op. cit.*, p. 163.

<sup>47</sup> "De plus, beaucoup, qui étaient boîteux en ce que l'Écriture appelle "l'homme intérieur", maintenant guéris par la doctrine, bondissent, non pas au sens propre, mais "à l'instar du cerf", animal ennemi des serpents, et immunisé contre tout venin des vipères".

Origène, Contre Celse, II, 48, *Introduction, texte critique, traduction et notes* par Marcel Borret, S.J., Paris, Ed. du Cerf, 1967, t. I, 481 p. (pp. 394-95).

<sup>48</sup> Eliade (M.), 1984, *Histoire des croyances et des idées religieuses*, 2, de Gautama Bouddha au triomphe du christianisme, Paris, Payot, 520 p. (p. 216, n°5).



<sup>49</sup> Rozoy (J.C.), 1978, Les derniers chasseurs, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, numéro spécial de juin, 2 vol. 1256 p. (pp. 779-796).

<sup>50</sup> Glot (P.R.), L'Helgouac'h (J.), et Monnier (J.L.), 1979, *Préhistoire de la Bretagne*, Rennes, Ouest-France Université, 249 p. (pp. 136-37).

<sup>51</sup> Eliade, *Histoire des croyances ...*, op. cit., pp. 145-46.

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> Héfélé (Ch. l.), 1870, *Histoire des Conciles d'après les Documents originaux*, Paris, A. Le Clere & Cie, 10 t. (t. III, p. 582). L'*Homilia de pythonibus et maleficis*, attribuée à Petrus Chrysologus (vers 380-450), montre bien que l'Eglise prenait très au sérieux cette coutume des déguisements animaux, refusant de la prendre pour un simple amusement et y voyant une forme d'idolâtrie : "*Praetera vestiuntur homines in pecudes (...) et dicunt, se, facientes ista, jocari. Non sunt joca, sed sunt crimina. In idola transfiguratur homo*", cité dans Lecouteux (Cl.), 1982, Paganisme, Christianisme et Merveilleux, *Annales ESC*, juil.-août, pp. 700-716 (p. 72).

<sup>54</sup> Joubert (A.), 1884, Blason populaire, *Revue de l'Anjou*, sept.-oct., p. 203, cité dans Delavigne (R.), 1985, La Vieille, la Bidoche et quelques êtres imaginaires, principalement dans l'ouest de la France, 1<sup>è</sup> partie, *Bulletin de la Société de Mythologie Française*, n° 137, pp. 4-26 (p. 14).

<sup>55</sup> Duval (P.M.), 1976, *Les Dieux de la Gaule*, Paris, Payot, 166 p. (pp. 37-38 et 112-113).

<sup>56</sup> Abélanet (J.), 1986, *Signes sans paroles, Cent siècles d'art rupestre en Europe occidentale*, Paris, Hachette, 345 p. (fig. 63, n°1).

<sup>57</sup> Duval (P.M.), 1981, in *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique*, Paris, Flammarion, 2 vol. (s.v. "Cernunnos").

<sup>58</sup> Gendron (Ch.), 1984, Le cerf gallo-romain en bronze de Lamairé, in *Bestiaire 59*, op. cit., 352 p. (pp. 5-6).

<sup>59</sup> Notes archéologiques sur Bain, *Bulletin de la Société Archéologique de la Loire-Inférieure*, 1903, t. 44, pp. 161-213 (pl. 182-183) et photo de la pl. I) ainsi que Charbonneau-Lassay, op. cit., p. 251.

<sup>60</sup> Abélanet, loc. cit., fig. 27, n° 8 et fig. 28, n° 1 à 8.5

<sup>61</sup> *Ibid.*, fig. 28, n°5 et fig. 30, n°1.

<sup>62</sup> Pétilin, 1850, *Dictionnaire hagiographique*, Paris, Encyclopédie théologique de Migne, 2 vol., in-4° (t. XL et XLI). Le "Cerf de saint Hubert", crucifère et immaculé, se retrouve dans les actes de saint Jean de Matha (+ 1213) et de saint Félix de Valois. Des légendes apparentées sont repérables en Hongrie et en Pologne, cf. Dömötör (T.), 1964, Les variantes hongroises des légendes médiévales du cerf, Prague, cité dans Roland (J.), Le mythe du cerf, *Cahiers d'Histoire, Terre et Abbaye de Saint-Hubert*, Société régionale d'Histoire et d'Archéologie, t. III, pp. 55-56 (pp. 59-63).

<sup>63</sup> Hatt (J.J.), 1966, A la recherche d'une religion gauloise, essai de reconstruction d'une mythologie, *Archeologia*, 9, pp. 10-19. Gaignebet (Cl.) et Florentin (M.Cl.), op. cit., p. 112. Lecouteux (Cl.), 1986, *Fantômes et revenants au Moyen-Age*, Paris, Imago, 253 p. (pp. 31 et 57).

<sup>64</sup> Abélanet, loc. cit., p. 96 et fig. 27, n° 6 à 10.

<sup>65</sup> *Ibid.*, fig. 13, n° 1.

<sup>66</sup> Desaye (H.), 1959, Découverte à Vercheny (Drôme) d'une tuile funéraire avec scène de chasse, *Cahiers Rhodaniens*, t. 6, pp. 82-89.

<sup>67</sup> Bayet (J.), op. cit., cite Gaudron (G.), 1948 (1949) dans *Bulletin des Antiquaires de France*, pp. 64 sq.

<sup>68</sup> Patte (E.), 1957, Les blocs protohistoriques gravés de Saint-Aubin-de-Baubigné (DS), *Gallia*, XV, 3 (Préhistoire), pp. 19-62, 20 pl., ainsi

que Quinet (B.), 1980, Les roches gravées des Vaux à Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux-Sèvres), *Les Cahiers du GERSAR*, n°3, 53 p. (pl. I, n°4).

<sup>69</sup> Baudry (F.), 1864, Notice sur des Tessères du XI<sup>e</sup> s. trouvées à Curzon (Vendée), *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>er</sup> trim. 1864, pp. 354-366, 1 pl. (pl. I, n°4).

<sup>70</sup> Cité dans Charbonneau-Lassay, op. cit., pp. 263-64.

<sup>71</sup> D'après Rolland, op. cit., t. VII, p. 223.

<sup>72</sup> Abélanet, loc. cit., fig. 18.

<sup>73</sup> *Ibid.*, loc. cit., fig. 29, n° 9.

<sup>74</sup> *Ibid.*, fig. 33, n° 1, 6 et 8.

<sup>75</sup> Eliade, loc. cit., p. 216, n° 5.

<sup>76</sup> Duval, 1976, loc. cit.

<sup>77</sup> Lindner (K.), 1950, *La Chasse préhistorique*, Paris, Payot, 480 p., 143 fig., 24 pl. (fig. 39).

<sup>78</sup> Mélusine descend d'Elinas et d'Elénéos ; sa mère l'emmène tous les matins sur une haute montagne appelée Elénos ... or elen désigne le Cerf dans les langues indo-européennes : *jeleni* (vieux-slave), *ein* (arménien), *elain* (gallois), (grec, probablement de : ein-bho-s). Cf. Benveniste (E.), 1973, *Origines de la formation de noms en Indo-Européen*, Paris, Maisonneuve & Larose, 223 p. (p. 25). L'ascendance "éléniqne" de Mélusine a déjà été soulignée plusieurs fois par Cl. Gaignebet : Gaignebet (Cl.) et Lajoux (J.D.), 1985, *Art profane et religion populaire au moyen-âge*, Paris, PUF, 363 p. (p. 98) ; Gaignebet (Cl.), 1986, *A plus Haut Sens, l'ésotérisme spirituel et charnel de Rabelais*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2 vol. (t. II, p. 376, n. 499).

<sup>79</sup> Rousseau-Souchard (L.), 1976, Lusignan et Mélusine, *Aguaine*, t. X, n° 3, pp. 285-291.

<sup>80</sup> Gaignet (L.), 1984, La comtesse Beraude et la fée Mélusine, Histoire légendaire de deux Grandes Dames du Marais, *Message des Amis du Vieux-Luçon*, n° 11, pp. 5-8 (p. 8).

<sup>81</sup> Eygun (F.), 1956, Une cachette de fondeur de la fin de l'Age du Bronze à Challans, *Revue du Bas-Poitou*, n° 3, pp. 215-222 ; *id.*, 1957, Une cachette de fondeur de la fin de l'Age du Bronze découverte à Challans (Vendée), *Gallia*, t. XV, fasc. 3, pp. 78-85 ; Rouillon (L.), 1956, La découverte d'un dépôt de l'Age du Bronze aux Villates de Challans, *Annuaire de la Société d'Emulation de la Vendée*, pp. 87-92.

<sup>82</sup> Boissier (A.), 1908, Les cerfs mangeurs de serpents, *Revue Archéologique*, 4<sup>e</sup> sér. t. XII, p. 424 et *Archives suisses des Traditions populaires*, 1908, n°2, p. 109.

<sup>83</sup> Corveon (H.), 1961, *Fleurs des champs et des bois*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 201 p., 64 pl. (p. 100 et pl. 31, p. 96).

<sup>84</sup> *Recueil des Remedes faciles et domestiques choisis, expérimentés & trez-aprouvés pour toutes sortes de maladies internes & externes, & difficiles à guérir*, Recueillis par les Ordres charitables de l'illustre et pieuse Madame Fouquet, pour soulager les Pauvres malades, Cinquieme Edition, Augmentée dans cette dernière de quantité de Secrets qu'on a mis à la fin, Trez-utile & nécessaire, dans toutes les familles, pouvant faire les Remedes soi-même & à peu de frais, Dijon, Jean Ressayre, 1700, in-8°, 306 (pp. 283-285).

<sup>85</sup> Le Quellec (J.L.), 1988, à paraître.